

Mercredi et vacances scolaires

Horaires des mercredis après-midi :

11h30/13h30 en repas uniquement

11h30/18h30 en demi-journée avec repas.

13h30/18h30 en après-midi uniquement avec un accueil échelonné entre 13h30 et 14h00.

17h00/18h30 départs échelonnés.



Chaque mercredi :

Programme d'activités mis en place par les animateurs.
Il est affiché à l'Accueil de Loisirs au début de chaque période.



Horaires des vacances :

7h30/12h15 et/ou 13h30/18h30 en demi-journée

7h30/18h30 en journée avec repas

Accueil échelonné : 7h30 à 9h et de 13h30 à 14h

Départ échelonné : 11h30 à 12h15 et de 17h à 18h30



Vacances Automne 2023	Du lundi 23/10 au mardi 31/10
Vacances Noël 2023/2024	fermeture annuelle
Vacances Hiver 2024	Du lundi 19/02 au vendredi 23/02
Vacances Printemps 2024	Du mardi 15/04 au vendredi 19/04
Vacances Été 2024	Du lundi 08/07 au vendredi 02/08 et Du lundi 26/08 au jeudi 29/08

Documents à fournir pour l'inscription en début d'année scolaire

- * Carnet de santé de l'enfant
- * Attestation d'assurance
- * Fiche sanitaire de liaison remplie et signée
- * Fiche de renseignements remplie et signée
- * Tableau d'inscription complété

Document à fournir chaque mois de Janvier

- Dernier avis d'imposition sur le revenu du FOYER

Accueil de loisirs de Thoirette



Quel est l'objectif de Terre d'Émeraude Communauté ?

- Proposition d'activités éducatives pour tous les enfants et les jeunes
- Respect du rythme de chacun
- Découverte de milieux naturels humains et culturels

Une vie quotidienne de qualité



Rue du Tilleul
39240 Thoirette-Coisia

04.74.76.12.74

alsh-thoirette@terredemeraude.fr

Présentation générale

PUBLIC ACCUEILLI

En périscolaire, les enfants peuvent être accueillis s'ils sont scolarisés.

TEMPS ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Activités variées proposées aux enfants par une **équipe qualifiée** !

Suite à la réforme des rythmes scolaires, l'équipe d'animation de l'ALSH, en partenariat avec les associations locales propose aux enfants des **ATELIERS sur inscription**.
Les lundis de 15h45 à 17h00



PROJET PÉDAGOGIQUE

- **Accompagner l'enfant** afin qu'il devienne plus autonome dans la vie quotidienne comme dans les activités
- Positionner l'accueil de loisirs comme un **acteur de coéducation de l'enfant**

ENFANTS ATTEINTS DE TROUBLE DE LA SANTÉ

Dans le cadre d'un **PAI**, nous accueillons des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergie, d'intolérance alimentaires...

GÉNÉRALES

CONDITIONS

Inscription

Demande sur le portail famille et validation par l'équipe de direction

Horaires de permanences administratives :

Le lundi de 8h30 à 11h15
Le mardi de 8h45 à 11h15
Le jeudi de 8h45 à 11h15
Ou sur rendez-vous au 04.74.76.12.74

Annulation

Toute séquence d'accueil réservée est facturée si l'annulation n'est pas faite dans les délais.
Sinon un certificat médical devra être fourni pour toute justification d'absence.

Facturation et règlement

Votre facture est établie avant le 15 du mois suivant.
En cas d'erreur de facturation, contactez le responsable de l'Accueil de Loisirs.

Les temps d'accueil

Accueil échelonné, chaque enfant démarre la journée à son rythme en profitant des espaces de jeux et activités calmes.
L'équipe d'animation accompagne votre enfant à l'école à **8h20**.

MATIN
7h30-8h30



MIDI



Des activités variées sont proposées aux enfants en fonction de leur rythme, leurs besoins et envies. L'équipe d'animation raccompagne les enfants en classe entre **13h35 et 13h45**.

SANS REPAS de 11h30 à 12h15 le mercredi

AVEC REPAS de 11h45 à 13h45 :

Les enfants sont répartis en 2 services :

1^{er} service de 11h45 à 12h35

2^e service de 12h45 à 13h35

TAP

Des **plaquettes explicatives** sont disponibles sur le portail famille à chaque période

TAP
lundi

15h45-17h00



SOIR

15h45-18h30

L'inscription est validée pour l'intégralité du temps d'accueil mais la **facturation est divisée en deux temps** : de 15h45 à 17h30 puis de 17h30 à 18h30 en fonction du temps de présence de votre enfant sur le site.

15h45 : un **goûter équilibré** fourni par l'accueil de loisirs est proposé aux enfants encadrés par l'équipe d'animation.

Les lundis, mardis et jeudis, l'équipe d'animation propose **des ateliers cartables** pour les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs.

En parallèle, **des temps d'activités libres et/ou dirigées** par l'équipe d'animation sont proposés.